

**Commune de MARCELLUS****Séance du Conseil Municipal du 7 Novembre 2014**

Convocation du 31 Octobre 2014

**Présents** : DERC Jean-Claude, DIO Bernard, MARTIN Sandrine, CAIN Marie-Dominique, BAZAS Jean-Marie, LAFITTE Frédéric, BRESSON Jacques, SCHLEGEL Loïc, DUBOURDIEU Leslie, REYNAUD Bernard, FRECCHIAMI François, CASTETS Joël.

**Absents** : MIRAMBET Sébastien.

**Excusés** : MONTILLAUD Jean-Luc (pouvoir à Derc Jean-Claude), LECOMTE Christelle (pouvoir à Marie-Dominique CAIN).

**Secrétaire de séance** : SCHLEGEL Loïc.

Avant la réunion, le conseil municipal a reçu les dirigeants de l'ASMC pour faire le point sur les installations du stade communal.

Le Maire distribue à chaque élu un drapeau aux couleurs nationales à titre personnel.

M. le Maire demande aux membres présents s'ils acceptent d'ajouter à l'ordre du jour les dossiers n° 15, 16, 17 et 18. Le conseil présent accepte à l'unanimité.

CR du 10.10.2014 : approuvé.

**I - Dossier n° 1 : Présentation du rapport d'activité de VGA.**

Le rapport d'activité 2013 de VGA est présenté aux élus par le rétro-projecteur.

**II - Dossier n° 2 : Délibération n° 59 : demande de subvention de l'Association des Parents d'Elèves du RPI de Marcellus-Gaujac.**

L'APE du RPI Marcellus-Gaujac aide depuis plusieurs années les écoles dans leurs projets. Cette association reverse l'ensemble de ses bénéfices aux écoles du RPI afin de financer les cadeaux de Noël et les voyages de fin d'années.

Afin d'aider au maximum les écoles dans leurs « grands projets de sorties scolaires » et pour soutenir les enseignantes dans leur implication et permettre à tous les enfants du RPI de participer à ces projets, l'APE demande une subvention d'un montant de 150 €, à chacune des mairies du RPI, pour couvrir les frais de fonctionnement.

Le conseil municipal accepte d'octroyer une subvention à l'APE d'un montant de 150 € pour l'année 2015.

**III - Dossier n° 3 : Délibération n° 60 : demande subvention exceptionnelle de l'école de Gaujac.**

Mme Laure Blanc, directrice de l'école de Gaujac a fait parvenir un courrier pour nous informer d'un voyage scolaire de 3 jours et 2 nuits pour les 2 classes de l'école de Gaujac, les 22, 23 et 24 juin 2015 à Saint-Jean-de-Luz. Elle demande une subvention de 500 € pour financer ce projet. Le conseil municipal accepte d'octroyer une subvention de 500 € pour ce voyage.

**IV - Dossier n° 4 : Délibération n° 61 : Virement de crédits pour SDEE 47.**

Suite au transfert de compétence depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2014, concernant l'éclairage public au SDEE 47, tous les frais de fonctionnement et toutes les demandes de rénovation ou d'extension de l'éclairage public doivent être imputés sur l'article 6554 (contribution aux organismes de regroupement) sauf cas exceptionnel. Les crédits inscrits au budget étant insuffisants sur cet article il convient d'effectuer un virement de crédits d'un montant de 6 000 €, à prendre sur l'article 61521 (entretien de terrain).

**V - Dossier n° 5 : Délibération n° 62 : abandon de terrain au lieu-dit « Gatineau ».**

Suite au bornage à l'angle de la parcelle de M. et Mme Reille, du chemin rural de « Gatineau » et de la voie communale n° 8, pour des raisons de visibilité, les propriétaires font abandon à la commune d'une partie de la parcelle AK 338, d'une superficie de 29 m<sup>2</sup> et numérotée AK 407. Le conseil municipal accepte cet abandon.

**VI - Dossier n° 6 : Délibération n° 63 : révision du loyer communal du logement n° 2.**

L'indice de référence des loyers du 3<sup>e</sup> trimestre est de + 0,47 % et concerne le loyer du logement en bas à gauche. Le montant actuel du loyer est de 422,34 €. Il sera porté à 424,33 € au 29 novembre 2014.

**VII - Dossier n° 7 : Délibération n° 64 : demande de fonds de concours à VGA pour l'aménagement du bourg, chemin rural de Gatineau.**

Les services de VGA ont établi un devis pour l'aménagement du chemin rural à Gatineau d'un montant de 42 649,00 € H.T. soit 51 008,20 € T.T.C. La commune peut obtenir une aide au régime des fonds de concours pour « aménagement de bourg ». Le conseil municipal accepte de demander le fonds de concours auprès de VGA.

**VIII - Dossier n° 8 : Demande de subvention DETR pour aménagement de bourg.**

La commune ne pouvant y prétendre, le dossier est annulé.

**IX - Dossier n° 9 : Demande de subvention au Conseil Général pour aménagement de bourg.**

La commune ne pouvant y prétendre, le dossier est annulé.

**X - Dossier n° 10 : Point sur les T.A.P.**

Le PEDT a été accepté. Sandrine Martin fait le point sur les TAP, sur les activités de la période 2. L'armoire demandée a été livrée à l'école.

Elle fait le compte rendu du conseil d'école. Le RPI compte 96 élèves (48 à Marcellus, 48 à Gaujac).

**XI - Dossier n° 11 : Point sur l'implantation d'une aire de jeux.**

Joël Castets présente l'emplacement sis « au Bourg » (à côté du terrain de éptanque). Il est également présenté la parcelle n° 288 au lieu dit « Aux Claux, à côté du stade.

**XII - Dossier n° 12 : Point sur le livret d'accueil.**

Marie-Dominique Cain présente la maquette. L'ensemble du conseil trouve le livret agréable. Une mise au point des nouveaux artisans est à faire.

Joël Castets présente la carte de la commune à y insérer. Il convient d'y ajouter la Garonne et l'autoroute.

**XIII - Dossier n° 13 : Point sur le bulletin municipal.**

Leslie Dubourdieu propose un esprit BD (avec des bulles) pour sa présentation. Chaque élu mettra une phrase en fin de bulletin. Joindre les associations pour leur article à y insérer.

**XIV - Dossier n° 14 : Point sur les travaux.**

Bernard Reynaud prend la parole : les pontages à l'entrée du bourg et du parking du cimetière ont été faits. Dans le temps la totalité du busage à l'entrée du bourg sur la VC n° 4, sera faite. Le chemin au lieu dit « Moulin de Lassalle » a été fait. Le chemin rural à Guichot a également été goudronné. Un point sur les luminaire est également fait.

Bernard Dio indique que la sono est réparée, tout fonctionne correctement.

Il présente également le devis du chauffage à l'église (11 000 € au 17.02.2014).

**XV - Dossier n° 15 : Délibération n° 65 : Demande de subvention exceptionnelle de l'école de Marcellus.**

Mme Charlène Laperne, directrice de l'école de Marcellus, a fait parvenir un courrier pour nous informer d'un voyage scolaire de 3 nuitées pour les classes de CM1-CM2, du 26 au 29 Mai 2015 dans les Pyrénées. Elle demande une subvention de 500 € pour financer ce projet.

Le conseil municipal accepte d'octroyer une subvention de 500 € pour ce voyage.

**XVI - Dossier n° 16 : Participation de la commune de Marcellus avec les communes de Meilhan et de St-Sauveur-de-Meilhan au Téléthon 2014.**

Le Téléthon aura lieu le 12 décembre : 9h défi sportif, 10 h goûter (à Saint-Sauveur) + repas 10 € (à Meilhan) . Prévoir une collation à « l'Ecluse des Bernès » à Marcellus dans l'après-midi puis direction Couthures. Retour à Meilhan pour terminer la journée par un spectacle avec défilé, animations et lâcher de lanternes.

**XVII - Dossier n° 17 : Classement du stade Serge Rousset par la FFF.**

Il est classé catégorie 5 jusqu'en 2024.

**XVIII - Dossier n° 18 : Cadeaux de fin d'année aux personnes âgées.**

Le conseil prévoit un budget de 2 000 €. Jean-Marie Bazas et Joël Castets se proposent de faire des propositions.

**- Questions diverses.**

Frédéric Lafitte signale au conseil que des feux de broussailles gênent la visibilité des automobilistes.

M. le Maire répond qu'il en est conscient et qu'il a rencontré les responsables.

Le Maire demande à la commission Fêtes et Cérémonies de préparer l'apéritif du 11 Novembre.

Le Maire fait savoir que lors de la prochaine réunion l'entreprise Rospars viendra présenter l'aménagement paysager de la carrière.

La séance est levée à 0h30.

<b>N° délibération</b>	<b>OBJET</b>	<b>N° page</b>
59	Demande de subvention de l'Association des Parents d'Elèves du RPI de Marcellus-Gaujac.	48
60	Demande subvention exceptionnelle de l'école de Gaujac.	48
61	Virement de crédits pour SDEE 47	49
62	Abandon de terrain au lieu-dit « Gatineau ».	49
63	Révision du loyer communal du logement n° 2	49
64	Demande de fonds de concours à VGA pour l'aménagement du bourg, chemin rural de Gatineau	49
65	Demande de subvention exceptionnelle école de Marcellus	50